

P.5 **ACTU**

Le Parc EastCambridgeshire se refait une beauté

P.9 **AGORA**

Nouveau skate parc
Du dialogue naît l'action

LA POLICE MUNICIPALE S'INSTALLE RUE DE PARIS

Plus qu'un uniforme un service de proximité

Missions, priorités dans notre ville
Interview de Sylvain Magnin, chef de poste

www.mairie-orsay.fr

sOrtir !

6-21 avril : du cartable
à la scène (MJC)

L'émergence des jeunes talents

**ACTU****P. 5 / PARC EAST CAMBRIDGESHIRE**

Notre jardin commun se refait une beauté

P. 7 / MOBILIER URBAIN

Renouvellement et nouveautés

“ATTITUDE”

L'abeille, témoin de la qualité environnementale ?

AGORA**P. 9 / • Nouveau skate parc**

Du dialogue pour une réalisation adoptée.

P. 10 / • Associations : VMEH

Visite des malades en établissements hospitaliers.

**LE DOSSIER****P. 11 / POLICE MUNICIPALE PRÉVENTION ET PROXIMITÉ**La police municipale en tenue d'apparat lors de la cérémonie commémorative du 50^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars.**DIAPORAMA****P. 14 / Retour sur le festival Tati Comédie Club, le carnaval, la Fête de l'Internet...**

Cette année, 12 jeunes ont bénéficié de la formation BAFa proposée par le service jeunesse durant les vacances de février.

INFOS MUNICIPALES**P. 16 / Opinions****P. 17 / Carnet****MENUS DU MOIS / INFORMATIONS PRATIQUES****P. 18 / Contacts utiles - encombrants consultations gratuites****TRAVAUX****P. 19 / Agir au quotidien**

Piste d'athlétisme le 21 mars 2012 : mise en place de la sous couche en billes de pneu du revêtement synthétique.



Imprimé sur papier certifié PEFC



Centre Hospitalier d'Orsay :

Défendons ensemble proximité et qualité

Depuis la loi sur l'hôpital, le rôle du maire de la commune a été considérablement amoindri, contrairement à celui du directeur de l'hôpital dont les pouvoirs ont été étendus.

«J'ai décidé, après que nous nous soyons concertés, de rendre désormais le débat public».

Depuis des mois, je rencontre les syndicats du CHO. Depuis des mois, je rencontre la communauté médicale. Depuis des mois, nous avons tenté d'infléchir les décisions prises : celles du directeur comme celle de l'Agence Régionale de Santé.

J'ai décidé, après que nous nous soyons concertés, de rendre désormais le débat public. Si dans un premier temps, nous étions tous soucieux de préserver l'image de notre hôpital, la situation actuelle est inquiétante et me conduit à cette nouvelle démarche de débat public.


Nous avons un hôpital de très grande qualité qui regroupe d'excellents praticiens, un personnel investi, et qui, par ailleurs, affiche un excédent budgétaire. Notre hôpital, auquel nous tenons tous doit rester un hôpital généraliste, et pour cela conserver des

services d'urgences et de réanimation effectifs !

Aujourd'hui, chacun doit savoir que l'Agence Régionale de Santé a récemment envoyé un courrier faisant part du renouvellement «à titre transitoire» de l'autorisation d'exercer l'activité de réanimation «jusqu'à la finalisation des travaux d'agrandissement du service de réanimation du centre hospitalier de Longjumeau». Il est précisé que «la durée de validité de cette autorisation de renouvellement est limitée à 30 mois à compter du 2 juin 2012».

Ce n'est pas acceptable. Nous ne l'acceptons pas. C'est ensemble que nous devons faire face pour la pérennisation du service de réanimation et pour maintenir dans le temps, un hôpital généraliste de qualité à Orsay.

Je sais compter sur vous pour relayer et appuyer l'action des élus locaux, que nous ne manquerons pas de mener pour défendre notre hôpital à Orsay en particulier et une politique de santé publique de qualité en général.

Bien fidèlement,


David Ros

Maire d'Orsay et vice-président du Conseil général de l'Essonne, le 10 juin 2011, lors de la manifestation du personnel hospitalier pour le maintien d'un hôpital de qualité et de proximité à Orsay.



Renouvellement de vos titres d'identité

N'attendez pas l'été !

A l'approche des vacances d'été, pensez au renouvellement de vos titres d'identité (carte d'identité ou passeport). En effet, l'afflux de demandes de titres sur une période courte ne permet pas toujours la délivrance du titre demandé dans les délais souhaités. **Il faut compter environ 2 mois de délais pour la délivrance d'une carte d'identité si vous en faites la demande entre le mois d'avril et le mois de septembre** (période de pointe).

Lorsque vous réservez vos billets d'avion, de train ou d'hôtel, ou encore si vous vous préparez à passer un concours ou un examen (présentation obligatoire d'un titre d'identité) pensez à bien vérifier la date de fin de validité de vos pièces d'identité. **En ce qui concerne la délivrance des pas-**

seports, il faut vous adresser aux mairies équipées de bornes biométriques : Les Ulis, Gif-sur-Yvette, Palaiseau, Massy (pour les plus proches). Celles-ci ont été choisies par la Préfecture, en fonction du nombre d'habitants. Malgré son souhait, la mairie d'Orsay n'est pas habilitée à gérer ce type de dossier. Ces municipalités transmettent ensuite le dossier à la Préfecture avant de pouvoir délivrer les documents. Par ailleurs, le site de la Préfecture de l'Essonne (www.essonne.gouv.fr) vous informe sur le délai global de traitement des dossiers de demandes de titres d'identité.

■ Liste des pièces à fournir sur : www.mairie-orsay.fr
RENSEIGNEMENTS :
 01 60 92 80 00



Réseau Mobicaps

Une nouvelle numérotation des lignes de bus

Grâce à l'action conjuguée du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), de la Région Ile-de-France, de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et des transporteurs, le réseau de bus Mobicaps a été mis en place depuis 3 ans.

Après avoir baptisé son réseau et décliné l'identité Mobicaps sur l'ensemble des bus, les fiches horaires et l'information voyageur, la CAPS poursuit son objectif de renforcer la cohérence et la lisibilité du réseau.

Depuis le 5 mars 2012, les voyageurs ont pu voir apparaître sur les girouettes des bus, des numéros de lignes simplifiés 2, 3, 4... en remplacement de 36-02, 06-03, ou 06-04, entre autres.

En amont, de nouvelles fiches ont été éditées et l'affichage aux points d'arrêt a été réalisé. Les voyageurs ont été informés dans les bus par les animateurs de ligne. L'in-

formation a été également diffusée dans les collèges et les lycées.

Les lignes fond de vallée - 1, 8, 14, 16 - inaugurées en novembre 2011 avaient déjà intégré cette nouvelle numérotation.

Les voyageurs peuvent dès à présent obtenir le plan de réseau Mobicaps qui accompagne cette nouvelle numérotation, dans les bus, en mairie, dans les grandes entreprises. Il est également téléchargeable sur www.scientipole.fr, rubrique «Se déplacer».

Vie Economique locale

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

• **NEW THAI**

Restaurant, spécialités thaïlandaises – Plats à emporter – Salle de réception
 24 rue Charles de Gaulle - 01 69 28 95 27
 Du mardi au samedi :
 12 h - 14 h 30 / 19 h - 22 h 30

• **LA BOITE A FARINE**

Pizzas à emporter
 Plateau du Moulon, face à la Pépinière d'entreprise d'Orsay
 06 48 48 76 87
 Du lundi au vendredi : 11 h 30 - 14 h

• **SAS DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**

Promotion immobilière
 18 rue de Paris - 01 69 29 04 64
 Du mardi au vendredi : 14 h 30 - 19 h
 Samedi : 10 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 18 h

PARC EASTCAMBRIDGESHIRE

NOTRE JARDIN COMMUN SE REFAIT UNE BEAUTÉ. VISITE GUIDÉE...

Les Orcéens apprécient ce bel écrin de verdure de 1 400 m² situé au cœur de la ville. En programmant le réengazonnement de la prairie derrière la Maison des associations ainsi qu'une recomposition des massifs du parc, la Ville poursuit son engagement pour l'embellissement du cadre de vie des Orcéens.

Petite leçon de plantation et visite avec Philippe Cals, le jardinier-paysagiste de la commune.

Une belle pelouse pour l'été... et pour les prochaines années !

La prairie du parc Eastcambridgeshire fait actuellement l'objet d'une rénovation complète. Après des travaux préliminaires de mise en sécurité - installation d'une clôture, mise en place de dalles alvéolées autour des bancs pour renforcer les zones sujettes à un fort piétinement - le sol est préparé à la mise en œuvre d'un semis traditionnel.

Compte tenu de la fréquentation importante du lieu et afin de favoriser l'enracinement des graminées (leur piétinement pourraient causer des dommages irréversibles tels que le compactage du sol, des trous, la dégradation des plantules, etc.), la zone sera interdite au public jusqu'à début juillet. Cette précaution s'avère nécessaire pour obtenir un engazonnement de



Mise en sécurité avant le réengazonnement.

qualité, esthétique et surtout durable (le coût estimé est de 12 000 €). Ce sera par ailleurs l'occasion de valoriser, par un léger mouvement de sol, le cèdre existant, conifère remarquable situé en périphérie de la prairie.

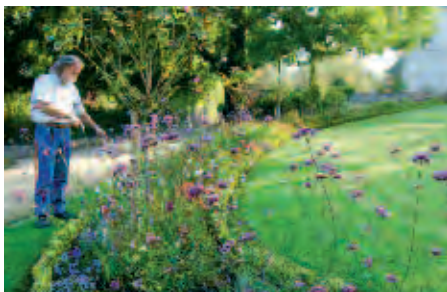
Les quatre saisons du massif central

La remise en état de la pelouse vient compléter le travail de valorisation du parc. Les massifs sont composés, pour un tiers, de plantes qui servent d'ossature : vivaces (lavandes, hélychrisum, sauges) et arbustes à feuillages persistants. L'ossature est complétée selon la saison par des espèces qui animent le massif : en été des annuelles (œillets d'inde, ageratum, zinnia, coreopsis, etc.) ; en automne, des bisannuelles (pensées, pâquerettes, giroflées etc.) et des bulbes. Le tout variant au gré de l'orientation et de l'emplacement. **La commune a fait le choix de ne pas utiliser d'engrais chi-**

miques ni de pesticide. Les jardiniers procèdent à des amendements organiques et ont recours au paillage.

Nous terminons notre promenade devant une chenille peinte près du bassin. Cette figure en bois est une création des agents de la commune (jardinier, menuisier et peintres). Elle vient animer la haie d'une manière ludique à proximité des jeux pour enfants. La chenille va se développer au fur et à mesure des saisons, mise en forme par une taille appropriée.

Au détour de la visite, Philippe Cals désigne d'un air désolé les trous et dégradations dans certains massifs. Cet espace appartient à tous, il est nécessaire de le préserver des incivilités qu'hélas nous constatons trop souvent et de le respecter au quotidien. Dans le titre de cet article et en résumé de cette visite bucolique, finalement, le mot le plus important est certainement le «notre».



Philippe Cals, jardinier-paysagiste de la commune est un passionné, expert des espaces verts.

Culture et santé

Promouvoir la culture à l'hôpital

La mairie d'Orsay et la MJC ont souhaité reconduire pour la 2e année consécutive leur partenariat avec le Centre Hospitalier d'Orsay et l'association les Couleurs du Grand Mesnil en accueillant, les 28, 29 avril et 3 mai, le projet interdisciplinaire *L'ombre d'Ulysse*, lui-même issu du festival «L'assemblée des Ulysses en chantier», soutenu par le Conseil général de l'Essonne.

L'association les Couleurs du Grand Mesnil regroupe plusieurs ateliers animés par des artistes professionnels (arts plastiques, théâtre, danse, cinéma) au sein du service psychiatrique infanto-juvénile d'Orsay, les Ulis, Massy et Palaiseau. Il s'agit de valoriser et de diffuser le travail artistique porté et réalisé par des jeunes en situation de handicap, leur faire découvrir la diversité et la complémentarité des expressions artistiques, développer des situations d'échanges et de débats sur leur propre production et permettre l'accès d'un plus large public à leurs œuvres.

Les actions qui seront menées à Orsay à l'Es-

pace et au cinéma Jacques Tati (projections-débats, installations plastiques, petites formes théâtrales, performance dansée, café poétique...) s'inscrivent dans le prolongement des actions menées par la mairie en direction des publics dits empêchés. Ce dispositif est destiné à favoriser l'émergence d'une politique culturelle au sein des établissements de santé d'Ile-de-France et de développer les partenariats notamment avec des structures culturelles de proximité.

■ Programme complet dans le sOrtir rubrique solidarité/santé et sur www.mairie-orsay.fr

Domaine public

Redevance d'occupation privative

Le domaine public appartient aux collectivités publiques qui l'affectent à l'intérêt général. En cas d'utilisation privative temporaire qui procure un avantage exclusif et limite l'utilisation par le plus grand nombre, son utilisation devient payante.

Lorsque vous vous garez sur la voirie de la commune et que vous payez pour le stationnement de votre véhicule, vous acquittez en quelque sorte une redevance d'occupation privative et temporaire du domaine public... C'est le même principe qui s'applique à un commerçant qui installe une terrasse en période estivale sur la voie publique ou un particulier qui fait stationner une benne en vue de travaux. Le tarif est applicable à tous.

Ainsi, pour pouvoir répondre à de nom-

breuses demandes de professionnels et de particuliers concernant l'occupation du domaine public, la commune fixe le montant de la redevance et précise le champ d'application de cette dernière. À titre d'exemple, pour la terrasse d'un café-restaurant en été, la redevance oscille entre 4 et 10 € par jour, selon la surface occupée au sol.

■ Renseignements : policemunicipale@mairie-orsay.fr

vite dit bien dit

Dates des élections 2012

Election présidentielle :

dimanche 22 avril
et dimanche 6 mai

Elections législatives :

dimanche 10 et dimanche 17 juin

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Votez par procuration (mode d'emploi dans le mag de mars).

Contact : 01 60 92 80 50

elections@mairie-orsay.fr

Toutes les infos sur

<http://www.interieur.gouv.fr>

Pas d'augmentation des taux communaux en 2012

Pour la 4^e année consécutive, le conseil municipal du 21 mars a voté sans hausse, les taux communaux d'imposition pour l'année 2012, malgré la diminution de la dotation de l'Etat qui induit une perte non négligeable de recettes pour la Ville.

Fête du sport 2012

Le 12 mai, je fais du sport !

Au stade, à la piscine, au gymnase Blondin de 13h30 à 17h30.

Et ne ratez pas l'inauguration de la nouvelle piste d'athlétisme !

Fête foraine

La fête foraine s'installera place du marché du Centre du samedi 28 avril au mercredi 9 mai.

Horaires d'été à la piscine et ouverture du bassin extérieur

À partir du 28 avril.

L'occasion de venir nager dans un bassin olympique pendant 1 heure pour moins de 2 € 50 grâce à la nouvelle carte d'abonnement 10 heures.

Informations : 01 69 28 75 83.

Une Orcéenne au prochain concours Miss France

C'est une première pour la ville.

Interview exclusive de la jeune candidate sur www.mairie-orsay.fr et portrait dans le prochain magazine.



Mobilier urbain : renouvellement et nouveautés !

2011 : le marché public liant la mairie et l'entreprise JCDecaux, relatif au mobilier urbain touche à sa fin. Il a donc fallu relancer un marché d'appel d'offres. Sont concernés les abris voyageurs, les panneaux d'affichage, les mobiliers d'information (type Plan de la ville sur une face) ou encore le panneau d'affichage électronique. L'appel d'offres a été remporté à nouveau par JCDecaux et devrait se concrétiser dans le courant de l'année, par les nouveautés que l'on attendait.

Les marchés de mobilier urbain ont la particularité d'être « montés » à **coût zéro pour la collectivité** (le prestataire se rémunère



© JCDecaux photo et implantation non contractuelle

par la commercialisation d'espaces publics). Pour ce nouveau marché, un équilibre a été trouvé entre le maintien de services qui donnent satisfaction à tous (abris voyageurs, plans de la ville, panneaux d'affichage standards), et ceux qui manquaient et étaient attendus. Ainsi verront le jour (et même la nuit, car les mobiliers sont éclairés !) 3 panneaux d'affichage libre, 3 panneaux électroniques d'information, 3 pan-

neaux de 8 m² dédiés sur une face à un zoom sur l'agenda mensuel et 2 célèbres colonnes Morris[®] pour notre programmation culturelle.

Tous les mobiliers seront installés progressivement dans l'année, et seront entretenus, suivis, remis en état le cas échéant par JCDecaux.

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'abeille, témoin de la qualité environnementale ?



Une grande partie de notre environnement végétal est fécondé par les abeilles, qui jouent un rôle prépondérant de pollinisateurs. Près de 20 000 espèces végétales menacées sont encore sauvegardées grâce à l'action pollinisatrice des abeilles. Et pourtant... après avoir survécu à tous les changements climatiques, les abeilles sont actuellement menacées.

Cela peut paraître paradoxal, mais les abeilles vivent aujourd'hui mieux en ville que dans les campagnes, en raison de l'absence de traitements chimiques, d'une tempéra-

ture légèrement supérieure et d'un enchaînement de floraisons souvent plus régulier. À Orsay, on voit de plus en plus de ruches privées fleurir et ce sont environ 5 millions d'abeilles « orcéennes » qui bourdonnent ainsi à tout va en pleine saison !

Depuis 5 ans, Francis Tribotté en grand passionné, a installé des ruches chez lui. « Des miels fins et de très bonne qualité sont récoltés car Orsay est une belle ville mellifère ! L'apiculture en ville (et en jardins) où la biodiversité se montre d'une étonnante richesse, contrairement aux idées reçues, permet à l'apiculteur-récoltant d'obtenir toutes sortes de miels : miel de printemps (aubépine, arbres fruitiers, pissenlits), miel d'acacia, de tilleul, de châtaignier, miel d'été (toutes fleurs). « C'est une passion très prenante car il faut suivre les saisons et être très attentif à la nature. »

Outre la visée d'une récolte de miel, il existe un intérêt écologique à installer des ruches en ville : les abeilles s'avèrent être un excellent baromètre écologique de la qualité de l'environnement ! « Les abeilles réagissent vraiment en fonction des pesticides. Ici, j'ai très peu de mortalité depuis que la ville n'utilise plus de produits phytosanitaires. »

Si pour beaucoup, l'abeille reste synonyme de piqûres, on dit aussi que si elles disparaissaient, ce serait la fin de l'humanité dans les cinq années suivantes ! À méditer...

■ BON A SAVOIR

Vous pouvez contacter Francis Tribotté pour enlever les essaims d'abeilles accessibles (ne pas confondre avec les guêpes) chez vous au 06 84 56 58 63 frantrib@hotmail.fr

L'invitée du mois

Nathalie Faucher
a osé le lien social



Cette jeune maman orcéenne, ingénieur en électronique a un jour fait le constat (et l'expérience personnelle) que *«pour beaucoup d'entre nous, l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle est un combat de tous les instants et peut parfois tourner au casse-tête !»*. Forte de ce constat et à la suite d'un licenciement économique, Nathalie Faucher a décidé de rebondir tout en menant à bien un projet qui lui tient à cœur : créer du lien.

Afin d'alléger le quotidien des personnes et de les décharger de certaines tâches envahissantes et chronophages, Nathalie Faucher a eu l'idée de créer une plateforme de mise en relation pour faciliter les services d'entraide entre particuliers, mais aussi les services

de proximité entre particuliers et professionnels. L'idée étant de mettre en relation ceux qui se cherchent sans se trouver et qui sont à proximité les uns des autres. *«C'est avant tout un site créateur de liens»* indique Nathalie Faucher. *«Il met en relation des personnes qui proposent leurs services et d'autres qui ne savent pas où s'adresser pour se faire aider. Beaucoup de personnes ont peur de demander de l'aide et à l'inverse beaucoup d'autres ont la volonté*

de se rendre utiles. On a tous besoin d'un petit coup de main un jour ou l'autre. Il faut oser demander de l'aide mais également oser proposer ses services pour créer une dynamique de réseau et alimenter les échanges.»
Et vous ? Osez-vous ?

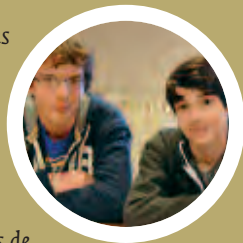
■ www.ataporte.fr

pOints de vues

SKATE PARC
ILS ONT PARTICIPÉ AU GROUPE DE TRAVAIL

Jean-Baptiste Robert et Vincent Barbou
(skateboarders en 4^e au CSO)

On est présents sur le projet depuis le début de l'aventure. On a fait partie de toutes les réunions que ce soit pour trouver des devis, discuter du lieu le plus approprié pour le futur skate parc ou pour donner notre avis concernant les modules, les matériaux... En attendant de pouvoir pratiquer à Orsay à l'automne (on est impatients !), on va à la fac, à Bures, à Palaiseau mais le fait d'avoir un skate parc près de chez nous c'est un vrai progrès pour notre pratique.



Samuel Metters
(skateboarder en 3^e au CSO)

C'est un projet qui me tenait à cœur depuis longtemps. Avec d'autres copains skateurs on a même signé et fait signer des pétitions pour sa rénovation... J'ai été contacté par le service jeunesse pour participer aux réunions sur le projet de nouveau skate parc à la mairie. J'avais déjà une expérience à ce sujet avec le skate parc des Ulis. À Orsay, on nous a laissé une grande liberté pour imaginer un nouveau skate parc. On a été beaucoup écouté, nous les skateurs.



Emeline Adam et Fabien Sirjean *(élus du conseil municipal des jeunes d'Orsay - cmjo)*

C'est vrai que tout a commencé lors du 1^{er} festival Street art, dont l'idée avait d'ailleurs été lancée par le cmjo. C'est un dossier qui a été mené à terme rapidement notamment grâce à l'engagement citoyen de jeunes Orcéens dépités de ne plus pouvoir utiliser leur skate parc. Nous, on a joué le rôle de relais entre les jeunes et la mairie notamment grâce à Facebook. On a rencontré des représentants de tous les types de glisse (roller, skate, patinette, BMX) ce qui fait que chacun a pu exprimer ses souhaits pour une installation sûre et utilisable par tous quel que soit le type et le niveau et de pratique.



Le CMJO a désormais sa page Facebook. Retrouvez le lien sur www.mairie-orsay.fr



Théo Jumeau
(trotti rider en seconde au lycée Blaise Pascal)

J'ai été prévenu par le service jeunesse et par un élu du CMJO de réunions qui allaient se tenir à la mairie pour un nouveau skate parc quand je suis entré en 3^e.

J'ai suivi toutes les réunions pour savoir ce que le skate parc allait devenir et je me suis vraiment investi en proposant des plans avec des modules pour le futur lieu. Je suis très motivé par ce nouveau skate parc car quelque soit l'endroit qui sera choisi pour son implantation, ce sera toujours mieux que de prendre le RER jusqu'à St-Rémy puis le bus pour aller faire de la trottinette à Magny-les-Hameaux...

NOUVEAU SKATE PARC DU DIALOGUE NAIT L'ACTION!



Réunion de concertation à la mairie, le 7 novembre 2011.

Après plusieurs mois de concertation avec les jeunes orcéens et les élus du CMJO, et face au constat partagé d'un équipement devenu impraticable, le nouveau skate parc d'Orsay devrait être inauguré à l'automne prochain au stade municipal.

Plus que quelques mois de patience et les jeunes orcéens passionnés de glisse urbaine pourront améliorer leurs pratiques dans un tout nouveau skate parc. Une belle aventure qui a débuté lors de la première édition du Festival Street Art organisé par le service jeunesse en mai 2011. Ce festival, encadré par de jeunes Orcéens, a réellement créé une dynamique parmi la jeunesse de la ville. Venus nombreux au skate parc assister aux démonstrations de graph, de danse, de skate et de patinette, les plus passionnés d'entre eux en avaient profité pour exprimer leur désir de voir leur skate parc enfin rénové.

Une problématique de matériel et de nouveau site

Devant la détermination de ces citoyens actifs et amateurs avertis, le succès du festival Street Art, et face au besoin réel et urgent d'optimisation du site et du matériel, un groupe de travail s'est constitué au fil des semaines sous la houlette du CMJO et du service jeunesse municipal. Il s'agissait de trouver des solutions ensemble et de répondre aux questions suivantes : où ? Quand ? Comment ? Quoi ? Avec un défi majeur à relever cependant : le terrain où était implanté l'ancien

skate parc n'appartient pas à la commune et n'est plus praticable en l'état pour des raisons de sécurité.

Après plusieurs mois de concertation et d'écoute, de recherches techniques, de demandes de devis, de réunions thématiques, le groupe de travail a proposé un projet rationalisé : un parc évolutif, des matériaux qui limitent le bruit, des propositions

Trouver des solutions ensemble et répondre aux questions suivantes : où ? Quand ? Comment ? Quoi ?

annexes, le tout au stade municipal. Ce projet, après avoir été étudié dans sa faisabilité, entre maintenant dans sa phase de conception avant travaux.

Les jeunes utilisateurs continueront à être « coachés » par le CMJO et le service jeunesse. Toujours de façon participative, jeunes Orcéens, utilisateurs et encadrants municipaux vont rédiger et adopter collectivement un règlement intérieur et une charte de bonne conduite.

Bien sûr, nous reviendrons dans les prochains numéros d'Orsay notre ville sur le

suivi du projet et le déroulement des travaux et bien sûr, pour vous faire part de la date d'inauguration du skate parc.

■ Contact : cmjo@mairie-orsay.fr
01 60 92 81 18
jeunesse@mairie-orsay.fr
01 60 92 58 85

Devenir du parking Racine ?

Le parking Racine, ancien site du skate parc est un terrain appartenant à l'Etat. Hormis le fait que les aménagements (parking et skate parc) avaient été faits en toute illégalité, il s'agit maintenant de procéder à sa désaffectation demandée par l'Etat qui souhaite procéder à sa vente. Une opération immobilière privée comportant à la fois des logements pour chercheurs, étudiants et familiaux aura ensuite lieu. Le parking devra être fermé au public en avril.

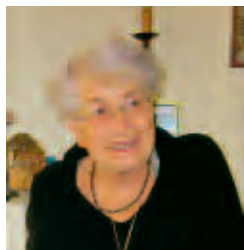
A noter : en journée le parking des Planches est rarement complet. A disposition également à proximité, le parking Louise Weiss.

Article complet et plus d'infos sur le sujet dans notre prochain magazine. D'ici-là, n'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou remarques via «votre avis nous intéresse» sur www.mairie-orsay.fr

Gisèle Caujolle

Une grande amie des livres disparaît

Gisèle Caujolle nous a quittés en décembre dernier après presque 60 années passées au service des lecteurs orcéens en tant que bénévole à la bibliothèque puis comme directrice adjointe de la bibliothèque municipale Georges Brassens et enfin en tant que vice-présidente de l'ABMO*.



Tout est parti de l'initiative de quelques amies orcéennes : aimant la lecture, elles ont d'abord choisi des titres de livres, ont

acheté les volumes et les ont lus à tour de rôle. Elles ont ensuite pensé qu'elles pourraient partager le plaisir de la lecture avec d'autres personnes.

Le 12 octobre 1952, située au rez-de-chaussée du Centre Saint-Laurent, la bibliothèque d'Orsay accueille ses premiers lecteurs. C'est en 1954, sous le n°47, que l'on voit apparaître le nom de Gisèle Caujolle sur le registre d'inscription.

Directrice adjointe aux côtés de Christine Guihard. Puis, elle redeviendra bénévole et vice-présidente de l'ABMO auprès de Françoise Pichon au moment de sa retraite. Elle aura beaucoup œuvré au développement de la bibliothèque et a notamment incité les bénévoles (pour beaucoup des femmes) à suivre des cours et à passer des diplômes favorisant ainsi leur professionnalisation à une époque où les femmes françaises s'étaient émancipées.

Gisèle s'est rapidement investie avec passion dans le fonctionnement de la bibliothèque en participant au choix des livres et en accueillant le public, secondée par Marie Nataf, qui fut longtemps trésorière. Elle était passionnée par la littérature et souhaitait faire partager son amour pour la lecture avec le plus grand nombre. Gisèle Caujolle était toujours à l'écoute et prête à prodiguer des conseils sur le choix d'un livre aux plus petits comme aux plus grands. Elle fut une animatrice infatigable.

En 1970, Gisèle n'hésite pas à solliciter le maire de l'époque pour l'installation d'une salle dédiée aux enfants. En 1982, la bibliothèque devient municipale et Gisèle sera

directrice adjointe aux côtés de Christine Guihard. Puis, elle redeviendra bénévole et vice-présidente de l'ABMO auprès de Françoise Pichon au moment de sa retraite.

Elle aura beaucoup œuvré au développement de la bibliothèque et a notamment incité les bénévoles (pour beaucoup des femmes) à suivre des cours et à passer des diplômes favorisant ainsi leur professionnalisation à une époque où les femmes françaises s'étaient émancipées.

Merci à Isabelle Rougier pour sa collaboration à cet hommage.

*Association des bibliothèques et médiathèques d'Orsay.

VMEH - Visite des malades en établissements hospitaliers

Bénévoles, vous êtes les bienvenus !

Comme les 8 500 bénévoles des 83 autres associations départementales, les bénévoles du Val d'Yvette consacrent une après-midi par semaine pour rendre visite à des personnes hospitalisées ou à des résidents en maison de retraite. Elles offrent ainsi une présence amicale, lisent, papotent... tout est fait pour lutter contre la solitude et apporter du réconfort.

Les bénévoles font le lien avec le monde extérieur, avec l'environnement des personnes. Cela permet de créer un relais entre la famille ou les amis éloignés géographiquement, et les personnes hospitalisées. La demande est très importante et les besoins se font de plus en plus ressentir.

Reconnue d'utilité publique et récemment agréée "défense des droits des usagers", l'association VMEH est complémentaire au travail effectué par le personnel soignant. Ici, on donne de son temps et aussi un peu

de soi. Devenir membre de VMEH est une démarche personnelle forte. C'est une extraordinaire opportunité de rencontres, d'échanges, d'amitié et de partages d'expériences.

Des sessions de formation sont prévues en cours d'année pour tous les bénévoles. Peuvent également y participer les personnes qui s'interrogent sur un futur bénévolat ou qui hésitent sur la nature de celui-ci.

L'association recherche activement des bénévoles ! N'hésitez pas à venir renforcer les équipes, les malades ont besoin de vous.

vite dit bien dit

• ASO

L'Amicale Scolaire d'Orsay propose des stages de quick step et de samba au gymnase du Guichet à partir du 22 avril. Retrouvez toutes les informations sur <http://asorsay.free.fr/>

■ Contact : 01 69 07 36 36
www.vmeh-national.com

POLICE MUNICIPALE EN CENTRE-VILLE

Un choix républicain de prévention et de proximité



L'équipe de la police municipale devant les nouveaux locaux en centre-ville.

La police municipale s'installera au mois d'avril en centre-ville, rue de Paris dans les locaux anciennement occupés par la police nationale. Un choix républicain et cohérent qui s'inscrit dans la volonté de la municipalité de favoriser toujours plus de prévention et de relation de proximité avec les Orcéens.

Il est parfois complexe de distinguer les prérogatives des agents de la police nationale et de la police municipale. Leurs domaines d'intervention respectifs sont clairement établis par la loi.

Si la police nationale dépend du Ministère de l'Intérieur et du préfet de police, la police municipale est quant à elle placée sous l'autorité directe du maire. Les missions relevant de sa compétence peuvent être confiées aux agents de police municipale qui les mettent en œuvre.

De la police de la route aux points écoles

Les principales missions de la police municipale dans notre ville sont l'application des pouvoirs de police du maire, la gestion des points écoles, la surveillance et le respect du stationnement, la police de la route, l'ilotage (aux abords et dans les enceintes des foires et des marchés, ainsi qu'autour des pavillons des particuliers dans le cadre de l'opération tranquillité vacances), le service de sécurité pour les manifestations culturelles ou sportives, le respect des arrêtés

municipaux et du Code de la route, l'autorisation et le contrôle de l'occupation du domaine public, la gestion des objets trouvés, des timbres amende, les interventions pour tapage diurne, différents de voisinage, la capture d'animaux errants, le suivi des cérémonies commémoratives, l'accompagnement et l'assistance auprès des personnes en difficulté.

Depuis quelques années, les effectifs de la police municipale en France croissent au fur et à mesure des transferts de compétences

... lire la suite



Rando Roller 2011 : la police municipale veille à la sécurité sur le parcours.

obligatoires effectués par l'Etat (à titre d'exemple, depuis le 1^{er} janvier 2011, la police municipale doit s'occuper désormais de la gestion complète de la mise en fourrière, en sus de ses missions). Le nombre de policiers municipaux en France a presque doublé de 1993 à 2011. Ils sont aujourd'hui environ 21000 sur le territoire, répartis sur près de 3500 communes. Aujourd'hui l'équipe de la police municipale, dirigée par le chef de poste **Sylvain Magnin**, compte 10 agents dont 2 recrutés en 2011.

Des missions adaptées aux attentes et au contexte

En 2011, l'arrivée de Sylvain Magnin, nouveau chef de poste a été l'occasion d'étudier et d'évaluer les missions de la police muni-

cipale. Face à un constat de réduction des effectifs de police nationale et à la fermeture du poste de police nationale d'Orsay, force est de constater qu'il faut à la police municipale déployer plus d'actions de proximité, mais, et c'est primordial, sans pour autant se substituer aux missions de la police nationale (maintien de l'ordre et « police de nuit »). La police municipale s'est investie sur l'optimisation du stationnement : respect du plan de stationnement mis en place pour davantage de rotation.

La sécurité routière et la priorisation des contrôles en zones accidentogènes ou sensibles (abords des écoles, marché du centre-ville, contrôle de la vitesse, etc.), la sécurisation des espaces publics notamment les parcs et jardins sont autant de priorités.

Afin de compléter cette démarche, un observatoire du stationnement a été mis en place : statistiques, évaluations, données qualitatives et quantitatives qui permettront l'ajustement, la rationalisation et donc l'amélioration du service.

Plus qu'un uniforme, le policier municipal est un homme ou une femme qui participe pleinement à la qualité de vie et de service public de notre ville. Une police de proximité au sens premier du terme.

**Police municipale d'Orsay
10 agents :
autant d'hommes
que de femmes !**



Rencontre avec Sylvain Magnin

Chef de poste de la police municipale d'Orsay depuis 2011.



(Orsay, notre ville) : Quel a été votre parcours avant d'intégrer la police municipale d'Orsay ?

S.M. : À 18 ans, je me suis engagé dans la Marine Nationale : je rêvais d'aventures. Tour à tour matelot, électronicien d'armement, fusiller marin, j'ai dès le début de ma carrière, choisi de passer un maximum de diplômes. À 20 ans, je suis entré dans les forces spéciales en tant que commando marine. Malheureusement, victime d'un accident, j'ai dû mettre fin à ma carrière militaire. J'en ai profité pour repasser d'autres concours : Légion Étrangère, pompier, police nationale, agent du Trésor Public, de la Poste, et j'ai finalement choisi la Gendarmerie pour le côté police et militaire de la fonction. Garde Républicain jusqu'en 2000, puis gendarme à l'escadron départemental de sécurité routière de Melun jusqu'en 2011, j'ai ensuite accepté la fonction de chef de poste de la police municipale d'Orsay.

ONV : Comment est organisée la police municipale d'Orsay ?

S.M. : Elle se compose de 4 policiers municipaux, 4 agents de surveillance de

la voie publique (ASVP) et de 2 assistantes. L'ASVP participe avec la police municipale à des missions de prévention aux abords des sites et bâtiments publics, comme les écoles, sécurise le passage des piétons sur la voie publique et veillent au respect des règles de stationnement. Il renseigne aussi les usagers et peut constater les infractions relatives à la propriété des voies et espaces publics. Les policiers municipaux sont assermentés et agréés par le Procureur de la République. En d'autres termes, ils sont habilités à constater et à relever toutes les infractions à caractère pénal et font respecter les arrêtés municipaux.

ONV : Comment définiriez-vous vos missions à Orsay ?

S.M. : C'est une police de proximité par excellence. Elle se veut proche des administrés qui peuvent compter sur sa réactivité et sur son aptitude à répondre de manière appropriée aux diverses doléances. Le plus important, dans le cadre de nos missions, c'est la présence sur le terrain et la bonne connaissance des habitants.

ONV : Y-a-t-il des différences de missions d'une municipalité à une autre ?

S.M. : Placée sous l'autorité du maire, le fonctionnement de la police municipale varie forcément selon les municipalités. À Orsay les policiers ne possèdent pas d'armes à feu mais sont équipés d'une bombe lacrymogène, d'une paire de menottes et de bâtons de défense.

ONV : Pourquoi devient-on policier municipal ?

S.M. : C'est bien souvent un rêve de gosse.

Il y a l'uniforme bien sûr mais ce n'est pas tout. Être policier c'est aimer aider les personnes, appliquer les lois et les faire respecter. **On a un rôle d'écoute et de proximité à l'égard des citoyens de la commune. On se sent utile.**

À savoir

- **Stationnement à Orsay : un observatoire mis en place.**

Données globales concernant le parc de stationnement de la ville sous forme de statistiques mensuelles. Les informations collectées permettent l'adaptation du parc en fonction des pratiques et habitudes des usagers et l'optimisation du stationnement réglementé (rotation). Il aura pour but d'améliorer en fonction des résultats les zones de stationnement.

- **Les compétences de la police municipale**

(Code général des Collectivités Territoriales) :

- Assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du CGCT) :
- La bonne application des arrêtés municipaux ;
- Le relevé des infractions routières ;
- Le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique et à bien d'autres textes.

EXPOSITION MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

• DU 8 AU 18 MARS



Vernissage dédié aux jeunes artistes des Ateliers de l'ASO et de Mosaïque.

VACANCES DE FÉVRIER AVEC LE SERVICE JEUNESSE • DU 20 FÉVRIER AU 2 MARS



Des journées bien remplies pour les jeunes Orcéens pendant les vacances d'hiver. Une vingtaine de jeunes ont profité des animations du Futuroscope de Poitiers.

Retrouvez les photos des d'activités sur www.mairie-orsay.fr/Orsay en images



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ EN PRÉSENCE DES ÉLUS DU CMJO

• LE 17 MARS

JUMELAGE



Les jeunes kempenois en séjour linguistique à Orsay du 10 au 18 mars. Les Orcéens se rendront à Kempen du 14 au 22 avril prochains.

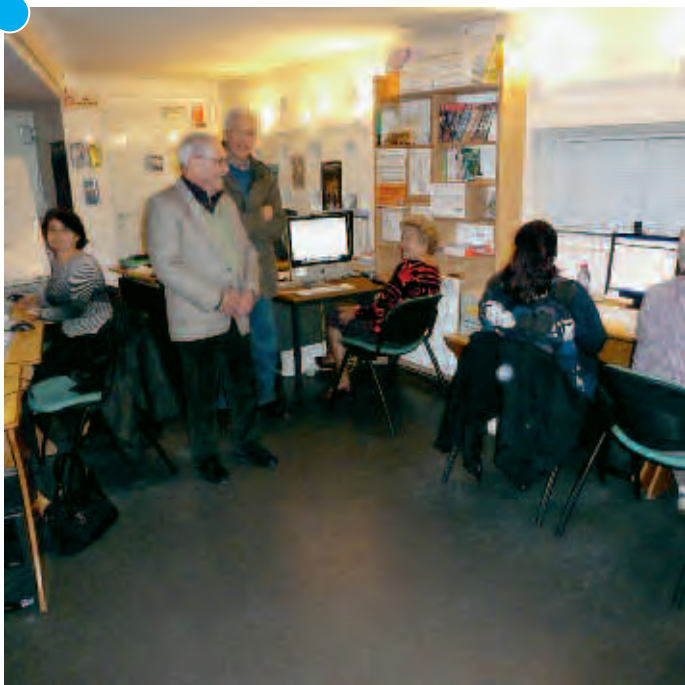
CARNAVAL

• SAMEDI 10 MARS



FÊTE DE L'INTERNET

• DU 19 AU 24 MARS



Atelier e-administration le jeudi 22 mars à 18 h au Point Information Jeunesse
Un atelier ouvert à tous pour passer en revue les démarches administratives en ligne.

SANDA, BOXE CHINOISE • 18 MARS

2 médailles d'or pour l'association orcéenne de Sanda, Shadow boxing club, lors de la Golden Dragon Cup qui s'est tenue en Belgique le 18 mars.



À gauche, Dem Samba, médaille d'or de sa catégorie, qui a détrôné l'ancien détenteur du titre et Jérémy Coulibaly, médaille d'or de sa catégorie, meilleur combattant du tournoi.



ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une volonté républicaine : installation de la Police Municipale dans les locaux de l'ex-poste de Police Nationale

Vous le savez le poste de Police Nationale, situé rue de Paris, malgré la mobilisation, a été fermé par les services de l'Etat.

Nous déplorons cette décision et la situation qu'engendre ce recul du service public.

Nous déplorons également la baisse des effectifs de la Police Nationale sur notre territoire depuis 2008.

Face à cette situation, nous avons fait le choix de ne pas laisser les locaux du centre ville vacants et d'envoyer un signal fort en y installant la Police Municipale.

Néanmoins, si à travers ce choix, nous marquons notre volonté républicaine, nous souhaitons aussi qu'il n'y ait pas de confusion entre les rôles de la Police Nationale et ceux de la Police Municipale : cette dernière a pour mission de favoriser la prévention et les relations de proximité, tout en marquant la présence de l'autorité républicaine. Elle n'a pas vocation à remplacer la Police Nationale, qui doit garder ses prérogatives.

Cette distinction n'empêche pas, bien entendu, l'organisation de réunions régulières entre le maire et la Police Nationale en présence de la Police Municipale pour permettre l'échange d'informations.

Nous souhaitons faire part de notre soutien à l'ensemble des familles touchées par les actes criminels de ces dernières semaines. Face à l'inacceptable, nous devons tous faire preuve de la plus grande solidarité et de la plus grande fraternité, sans aucune instrumentalisation de quelque nature que ce soit.

ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

Double peine

Le Maire fait campagne et ne s'occupe presque plus de la commune. Voici quelques exemples de décisions soi-disant prises pour le bien des orcéens, mais dont paradoxalement ils subissent deux fois le coût.

Pendant les vacances de février les parkings étaient à moitié vides, mais les PV de stationnement ont continué de fleurir, et dans le même temps, par manque de surveillance, les cambriolages se sont multipliés : double peine.

Les tarifs de la piscine augmentent à nouveau : jusqu'à 14% pour les orcéens, aucune explication logique : double peine.

Un mini voyage de 3 jours "châteaux de la Loire" pour 7 jeunes encadrés par 2 adultes : comment seront-ils choisis ? Pourquoi une telle dépense pour si peu de bénéficiaires ? double peine.

La communauté d'agglomération du plateau de Saclay a décidé de lever ses propres impôts sur tous ses habitants, c'est pour payer la piscine, pas celle d'Orsay bien sûr, mais celle flambant neuve de Palaiseau : double peine.

Des permis de démolir sont affichés rue Charles de Gaulle, mais aucun projet n'est encore dévoilé. L'impact sur le quartier est certain. A quoi sert le Conseil de quartier ? double peine.

La capacité de la nouvelle salle de danse de Mondétour et la fragilité de son luxueux parquet maintiendront au centre l'essentiel des activités et des participants : double peine.

La concertation se perd en fait dans les méandres menant au cabinet du Maire et concerne surtout des brouilles au lieu des questions sérieuses.

Suite au prochain numéro.

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux
pourorsay@gmail.com - Le 15 mars 2012

224 trésors sont cachés dans les environs d'Orsay !

Et si vous partiez à leur recherche ? Seul ou en famille, c'est une façon originale et ludique de découvrir les alentours de notre commune.

A suivre sur orsayenliberte.fr

J.C. PÉRAL, orsayenliberte@free.fr

Un quartier nouveau, une gare, environ 11 000 personnes !

Dans les 5 ans, autour de l'immeuble CAPS sur le site du Moulon, dans un espace **très réduit** un nouveau quartier accueillera: une gare, des logements (>3.000), des centres de recherches, des grandes écoles, des entreprises et environ 11.000 personnes dont 50% sur Orsay. Aucune liaison vallée/plateau n'est prévue. Nos zones boisées **ne sont pas dans le site protégé de l'EPPS**. Ce **nouveau** quartier, le transfert partiel de la faculté n'ont pas été envisagés, bien que connus, lors du PLU bouclier naturel vis-à-vis des décisions de l'Etat.

Guy AUMETTRE Hervé CHARLIN ensemblepourorsay@gmail.com

carnet

DU 9 FÉVRIER AU 13 MARS 2012



Faustine Desserouer, le 28 février.



Lyam Bouesnard Messadi, le 22 février.

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens !

FÉVRIER : Nathan Vigneron le 9 février 2012 / Arthur Albert—Julien le 16 février 2012 / Titouan de Franco le 16 février 2012 / Jérémie Geisen le 19 février 2012 / Alix Jeandemange le 20 février 2012 / Adrien Buchlin le 21 février 2012 / Amélie Demarque le 21 février 2012 / Laura Piquet le 21 février 2012 / Lyam Bouesnard Messadi le 22 février 2012 / Charline Khnissi le 25 février 2012 / Martin Cordette O’Kane le 25 février 2012 / Solal Jouannet Daval le 28 février 2012 / Inès Mebarek le 28 février 2012
MARS : Abdoulaye Danfa le 1^{er} mars 2012 / Kellan Lollia le 7 mars 2012 /

Gabriel Loidl le 10 mars 2012 / Benjamin Baurès le 11 mars 2012

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

FÉVRIER : Bernard Pillot le 9 février 2012 / Camille Guern le 12 février 2012 / Pascal Lesoing le 19 février 2012 / Youliane Andrieu le 20 février 2012 / Claude Louis le 20 février 2012 / Adrienne Fraty le 23 février 2012 / Alain Soquet le 25 février 2012 / Jacques Decourcelle le 27 février 2012 / Marie-Claire Orsonneau le 29 février 2012
MARS : Raymond Fournier le 4 mars 2012

Il nous a quittés



«Alain Soquet

est né le 11 novembre 1936 à St Vran (Côtes d’Armor), commune bretonne qu’il aimait tant, de parents agriculteurs.

Il s’est engagé à 14 ans dans la Marine.

Après avoir fait plusieurs bases françaises il a terminé ses études comme électro-mécanicien à Rochefort.

Fort de ses expériences, il est entré dans la vie civile en 1959 comme ouvrier spécialisé dans une société aéronautique la SFENA qui est maintenant THALES.

Autodidacte, il a repris des cours aux Arts et Métiers et terminé sa carrière comme cadre supérieur dans cette société.

C’est dans le bénévolat et la vie associative qu’il trouvait beaucoup de plaisirs.

Au Bois Persan où il habitait, il a été un des défenseurs des intérêts de la copropriété.

Entré au Club Athlétique d’Orsay en 1973 à la section football, il s’est investi dans l’organisation des manifestations. Il fut également Président de la section Pétanque pendant 10 ans et Trésorier Général du CAO. Pour ses 20 années de dévouement à la cause sportive, il a reçu la médaille d’or du CAO. Titulaire également de la médaille d’Orsay.

En 1996, il adhère à l’association des Amis de Mondétour comme Trésorier puis Président jusqu’en 2009.

Malgré tous ses engagements, il restait toujours présent pour ses enfants, petits-enfants et sa famille. Il était toujours là et on pouvait toujours compter sur lui.

Il nous laisse un grand vide en nous quittant le 25 février. »

Monique Soquet

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS ET PROCÈS VERBAUX COMPLETS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr
sgconseil@mairie-orsay.fr

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 9 mai à 20 h 30

Menus restauration scolaire d'avril 2012

Les menus sont régulièrement réalisés à partir d'**aliments bio**

Lundi 2 - Betteraves vinaigrette, Steak haché et frites, Fromage blanc et fruit

Mardi 3 - Riz Niçois, Rôti de porc au thym et haricots verts à la tomate, Pyrénées et fruit

Merc 4 - Salade verte et râpé de Gouda, Pavé de saumon à la crème et tagliatelles, Compote pommes/fraises

Jeudi 5 - Salade de tomates, Poulet rôti et gratin Dauphinois, Yaourt aromatisé et fruit

Vend 6 - Salade de pâtes, tomates, olives, basilic, Omelette ciboulette et jardinière de légumes, Cantal et salade de fruits frais

Lundi 9 - Lundi de Pâques - Férié

Mardi 10 - Terrine de légumes sauce cocktail, Gigot et haricots verts persillés, Morbier et nid de Pâques

Merc 11 - Taboulé, Rôti de veau Forestière, carottes et blettes, Entremet chocolat

Jeudi 12 - Concombre vinaigrette, Sauté de bœuf aux oignons et pommes vapeur, Yaourt nature et fruit

Vend 13 - Salade de tomates, ciboulette, Poisson pané et purée de brocolis, Samos et riz au lait

Vacances de Pâques

Lundi 16 - Salade d'endives et betteraves, Blanquette de veau et riz, Tomme et poire pochée au caramel

Mardi 17 - Crêpe aux champignons, Steak haché et galettes de légumes, Yaourt nature et fruit

Merc 18 - Poulet rôti et purée, Camembert et fruit

Jeudi 19 - Carottes râpées Poisson Meunière, épinards crème, pomme vapeur, St Nectaire et gaufre

Vend 20 - Chou-fleur vinaigrette, Sauté de porc Dijonnaise et blé, Yaourt aromatisé et fruit

Lundi 23 - Pamplemousse, Lasagnes maison, Babybel et compote de pommes

Mardi 24 - Salade de pâtes 3 couleurs, Pavé d'hoki à la provençale et purée de céleri, Petit suisse aromatisé et fruit

Merc 25 - Tomates Mozzarella basilic, Sauté de porc au curry et semoule, Cocktail de fruits au sirop

Jeudi 26 - Salade Coleslaw, Rôti de dinde au four, courgettes à l'ail et riz, Samos et flan pâtissier

Vend 27 - Salade César, Gratin de cabillaud, pommes de Terre, Coulommiers et fruit

Lundi 30 - Carottes râpées, Raviolis, Gruyère et compote de poires

Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**
01 60 92 80 00

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 11 avril de 17 h à 19 h

Tous les samedis de 10 h à 12 h

Uniquement sur rendez-vous 48 heures à l'avance

• **PERMANENCE CONSEILLER INFO ENERGIE**

Jeudi 12 avril de 15 h 30 - 18 h

Sur rendez-vous au 01 60 19 10 95 ou par mail :

cie@ateps.fr

• **PERMANENCE DE M. EVRARD
CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR
LE CANTON D'ORSAY-BURES**

Mercredi 4 avril à la mairie de Bures-sur-Yvette :
9 h - 12 h

Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES
DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**

Vendredi 20 avril : 17 h - 18 h 30

Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS
CONSEILLER GÉNÉRAL**

vice-président du Conseil général.
sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

• **CHAMBRE DES NOTAIRES
DE L'ESSONNE**

Evry - 14, rue des douze Apôtres

Mardi 10 avril : 9 h - 12 h

Sur rendez-vous au 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS
DE JUSTICE DE L'ESSONNE**

Permanence gratuite sur rendez-vous
au 01 69 36 36 37.

Jeudi 5 avril, Maître Baena : 9 h 30 - 11 h 30

Evry - Immeuble «La Mazière», Rue René Cassin.

Relais Assistantes Maternelles

• **LE CHALET
PARC EASTCAMBRIDGESHIRE**

• Portes ouvertes pour les parents employeurs :
Mercredi 4 avril de 9 h à 12 h 30

Inscriptions souhaitées : ram@mairie-orsay.fr

Tél. : 01 64 46 70 39

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 10 avril : secteur 1 / Mercredi 11 avril : secteur 2 / Jeudi 12 avril : secteur 3
(Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

Calendrier personnalisé en indiquant ville et rue sur www.siom.fr ou au 01 64 53 30 00

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Lundi 2, 16 et 30 : secteur 1 / Mardi 3 et 17 : secteur 2
(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ :

Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur contact@siom.fr ou au 01 64 53 30 00.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Sous réserve de changements

Dimanche 1^{er} avril : Orsay, 49 rue du Général De Gaulle,

Dimanche 8 avril : Les Ulis, Ccial des Amonts,

Lundi 9 avril : Les Molières, 11 place de la mairie,

Dimanche 15 avril : Les Ulis, Ccial de la Treille, avenue de Champagne,

Dimanche 22 avril : Saclay, 2 place de la mairie,

Dimanche 29 avril : Gif-sur-Yvette, 1 place du Marché Neuf - Chevry II

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

PARCS ET JARDINS

• Vidange du bassin du parc d'East Cambridgeshire et pêche de sauvegarde

La pièce d'eau du parc d'East Cambridgeshire à côté de la Maison des associations fait partie des anciennes douves qui entouraient le château d'Orsay au XV^e siècle. Ce bassin de 3,50 mètres de profondeur, existe en l'état depuis la fin du 19^e siècle et est alimenté entièrement en eau de source. Depuis quelques temps, le niveau d'eau du bassin ne cesse de baisser. Afin de comprendre les raisons de cette baisse, la mairie va procéder à sa vidange complète. La boue, vase et déchets accumulés vont être évacués vers le centre de traitement agréé de Valenton. Le curage et le colmatage des brèches du bassin seront ensuite réalisés. Les eaux seront évacuées par le canal historique qui passe par le lavoir de l'école Sainte Suzanne, puis sous l'hôpital et le gymnase Blondin, avant d'être finalement rejetées dans le lac du Temple de la Gloire et celui du stade. La vidange s'avère indispensable pour



plusieurs raisons : cela permet de constater les travaux d'étanchéité à prévoir dans les parties ordinairement immergées et donc de veiller au bon entretien de l'ouvrage. Par ailleurs, vidanger peut s'avérer utile d'un point de vue biologique : on profite de la mise à sec des fonds pour traiter les berges, éliminer certaines bactéries, etc...

Afin de préserver les espèces vivantes de la pièce d'eau vidangée, la fédération départementale de pêche, effectuera simultanément une pêche de sauvegarde le 17 avril prochain. Toutes les espèces de poissons qui peuplent l'étendue d'eau seront ainsi transvasées dans le lac du Mail.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

• Piste d'athlétisme

Phase finale de la mise en œuvre du revêtement synthétique sur la piste d'athlétisme au stade municipal. Durée estimée des travaux en fonction de la météo : environ 4 semaines à compter du 19 mars. L'accès de la piste est strictement interdit au public pendant cette phase ultime et délicate du chantier. Inauguration prévue lors de la fête du sport, le 12 mai prochain.



La nouvelle piste d'athlétisme sera inaugurée le 12 mai lors de la fête sport.

• Complexe de Mondétour : début des travaux

Les travaux ont débuté fin février avec l'installation de la base de vie (containers destinés aux ouvriers du chantier) et l'enlèvement des arbres et racines sur la partie Est le long de la clôture près de la piste cyclable en surplomb de la RN 118. Début mars, les travaux d'assainissement ont commencé avec la pose des buses de rétention d'eau de pluie et le traçage.

■ PHOTOS DU CHANTIER SUR www.mairie-orsay.fr/travaux en cours

EN AVANT PREMIERE

Dans un écrin de verdure votre future résidence à Orsay



Du Studio au 5pièces



Contactez nous au 01.46.40.18.17
ou par mail à contact@f3cimmobilier.fr



Construire l'avenir ensemble®

Ceci n'est pas un label. Cet immeuble fera l'objet d'une demande de label BBC énergie
Bâtiment Basse Consommation, auprès d'un organisme certificateur à l'achèvement.